

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 85 (1988)
Heft: 12

Rubrik: Convocations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONVOCATIONS

Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture

Assemblée générale des délégués

Samedi 18 février 1989, à 13 h. 30, à Lausanne.

Buffet de la Gare, 1^{er} étage, salle des Vignerons.

Ordre du jour:

1. Contrôle des délégués et ouverture de l'assemblée.
2. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée des délégués du 20 février 1988.
3. Rapports:
 - a) du président;
 - b) du caissier;
 - c) de la commission vérificatrice des comptes:
sections de Bière et de Cossonay.
4. Approbation des comptes de l'exercice 1988 et décharge au comité.
5. Etude et approbation du budget de la FVA pour 1989.
6. Décision quant à la cotisation pour l'exercice 1989.
7. Nominations statutaires:
 - remplacement d'un membre au comité FVA;
 - présentation et nomination du président.
8. Désignation de la commission vérificatrice des comptes pour 1989: sections de Cossonay et Côte vaudoise.
9. Rapport sur la vulgarisation par les conseillers apicoles.
10. Rapport sur l'activité des moniteurs-éleveurs.
11. Etat sanitaire du rucher vaudois par l'inspecteur cantonal.
12. Propositions individuelles des sections et du comité.

Dès 16 heures: conférence de M. P. Fluri, du Liebefeld:

Comment lutter contre la varroase

Les propositions, notamment celles des sections pour leurs candidats au comité, seront adressées par écrit, jusqu'au 27 janvier 1989, au président de la FVA, M. Jean-Pierre Stettler, En Villard, 1302 Vufflens-la-Ville.

Il en est de même pour ce qui concerne les propositions et vœux des sections, à faire sur la formule SAR.

La présente circulaire tient lieu de convocation ou d'invitation.

Avec nos meilleurs compliments.

Le comité de la FVA

Société genevoise d'apiculture

Réunion mensuelle le **lundi 12 décembre 1988, à 20 h. 30, au local, Brasserie Feldschlösschen, route des Jeunes, Acacias.**

Commémoration de l'Escalade.

Le D^r Paul Zimmermann, membre d'honneur, nous retracera une page des événements qui se sont déroulés au cours de cette période de l'histoire de Genève.

Ensuite, la marmite sera cassée par notre vétéran et membre d'honneur, M. Louis Gay.

Nous nous réunirons à nouveau le **lundi 9 janvier 1989**, même lieu, même horaire.

Cette soirée sera consacrée à fêter les Rois.

Un film sur la nature complétera agréablement ces heures passées ensemble.

Deux séances qui nous permettront également d'échanger quelques idées.

A bientôt.

Le comité

Section des Alpes

Vu l'apparition de la varroase dans notre région, nous invitons les membres à une séance d'information pour le dépistage de ce parasite; celle-ci nous sera donnée par M. Robert Steiger, inspecteur cantonal des ruchers, **lundi 5 décembre 1988, à 20 h., au carnotzet de l'Hôtel du Nord à Aigle, rue de la Gare.**

Société d'apiculture de Lausanne

Une fois n'est pas coutume, à notre prochaine réunion, les problèmes apicoles seront très secondaires. Notre collègue et membre, M. J.-Cl. Schluep, ing., nous fera une conférence sur «Le travail de l'ingénieur de développement ou de l'idée à sa réalisation».

Voulez-vous que nous suivions ensemble le chemin qui relie une idée à sa réalisation sous forme d'un produit que vous pourrez acheter? Vous êtes-vous déjà posé la question de savoir par quelles étapes ont passé votre poste de radio ou votre magnétoscope avant d'arriver dans votre salon? Si oui, joignez-vous à nous le

mercredi 14 décembre 1988, à 20 h. précises, au Restaurant de la Navigation à Ouchy, Lausanne.

Le comité

Société d'apiculture du district de Monthey

Nous avisons les sociétaires que l'assemblée générale annuelle a été fixée au **Café de la Promenade, à Monthey, le vendredi 27 janvier 1989, à 20 heures.**

Pour l'ordre du jour, se référer à la convocation qui vous sera adressée personnellement en janvier 1989. A l'issue de l'assemblée, M. Freddy Zuber nous présentera une conférence sur «Concours des ruchers» sous ses divers aspects.

Le comité

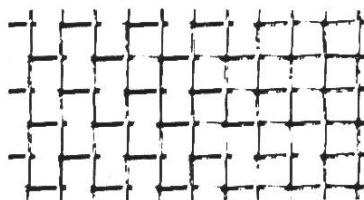
Société des Montagnes neuchâteloises

Les cours hivernaux du conseiller apicole auront lieu aux dates suivantes : les **mercredis 14 décembre 1988, 11 janvier 1989, 15 février 1989, 15 mars 1989, 12 avril 1989, à 20 heures, Crêt-du-Locle, Hôtel de la Croix-Fédérale.**

Le conseiller apicole : J. Bichet

BRAILLARD
FERS SA MOUDON

021 905 44 34



TREILLIS ANTIVARROA

1000 – 3'15 – 045

Prix départ Moudon

1 m ²	10 m ²	25 m ²
Fr. 25.—	Fr. 21.—	Fr. 19.—